

## Erreur sur déclaration 2735 dons manuels

Par **chichille**, le **23/03/2019** à **11:51**

Bonjour,

J'ai rempli une déclaration 2735 fin 2018 en indiquant avoir reçu 60000 euros (30000 de chacun de mes parents). En fait il s'agit d'un don de 30000 euros et d'un prêt de 30000 euros remboursable vis à vis de mes freres et soeurs aux décès de mes parents. Je ne suis pas soumis à une imposition. Les impots vont-ils me faire des difficultés? Merci de vos réponses